



Le chômage baisse en Nouvelle-Aquitaine au 2^e trimestre 2016

Au 2^e trimestre 2016 en Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage recule de 0,2 point et s'établit à 9,4 % de la population active. Il baisse dans toutes les régions métropolitaines et dans la quasi-totalité des départements, à l'exception des Landes où il est en légère hausse. Il diminue dans la grande majorité des zones d'emploi néo-aquitaines, seules quatre font exception. En France métropolitaine, le taux de chômage diminue également à 9,6 % (- 0,3 point).

Caroline Geindre, Insee

Au 2^e trimestre 2016, le taux de chômage en Nouvelle-Aquitaine baisse de 0,2 point, après être resté stable au 1^{er} trimestre. Il atteint ainsi 9,4 % de la population active, son niveau le plus bas depuis le 2^e trimestre 2014. Le taux de chômage métropolitain recule un peu plus (- 0,3 point) et s'élève à 9,6 %. L'écart de 0,3 point entre les taux régional et national, stable depuis le deuxième semestre 2014, se réduit à 0,2 point.

Sur un an, la baisse du taux de chômage est sensible, aussi bien en Nouvelle-Aquitaine (- 0,4 point) qu'au niveau national (- 0,5 point).

Au 2^e trimestre 2016, le chômage recule dans toutes les régions métropolitaines. La Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions où le repli est le moins fort (0,2 point). Son taux de chômage la place en 7^e position. Les Pays de la Loire suivis de près par l'Île-de-France sont les deux régions les moins touchées (respectivement 8,4 % et 8,5 %). À l'inverse, l'Occitanie et les Hauts-de-France sont les plus affectées (11,6 % et 12,0 %).

Sur un an, l'évolution du taux de chômage en Nouvelle-Aquitaine est moyenne par rapport aux autres évolutions régionales, reculant de 0,3 point au minimum à 0,6 point pour les régions les mieux orientées.

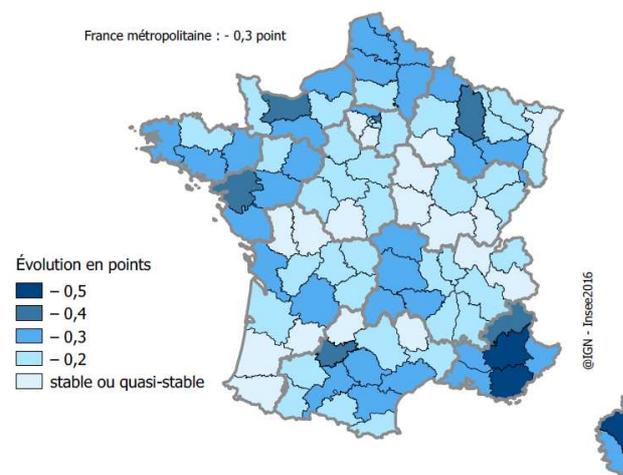
Au 2^e trimestre 2016, le chômage cède du terrain dans l'ensemble des départements néo-aquitains, à l'exception des Landes.

Le taux de chômage landais progresse légèrement (+ 0,1 point) par rapport au 1^{er} trimestre 2016 (figure 1). La Charente-Maritime

et la Dordogne enregistrent la plus forte baisse (- 0,3 point). En Charente, Corrèze, Haute-Vienne, Gironde et Creuse, le taux de chômage se replie de 0,2 point. Le recul est de moindre ampleur en Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Vienne et Pyrénées-Atlantiques (- 0,1 point).

1 Chômage stable ou en baisse dans les départements de Nouvelle-Aquitaine

Évolution trimestrielle du taux de chômage par département entre le 1^{er} trimestre 2016 et le 2^e trimestre 2016 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)



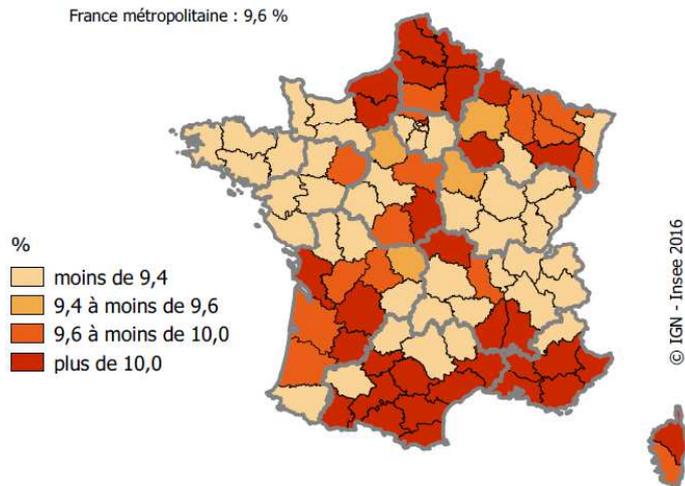
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Les Deux-Sèvres (7,7 %), la Corrèze (8,2 %), les Pyrénées-Atlantiques et la Vienne (8,3 %) affichent toujours, au 2^e trimestre 2016, les plus faibles taux de chômage de la région (figure 2). Le taux de chômage creusois reste identique à celui de la région (9,4 %). Le taux de chômage landais rattrape le taux national au 2^e trimestre (9,6 %), alors qu'il lui était inférieur de 0,4 point au 1^{er} trimestre. Comme au 1^{er} trimestre 2016, la Dordogne et la Charente-Maritime présentent le taux de chômage le plus élevé (10,3 %). Le Lot-et-Garonne les suit de près avec un taux de 10,2 %.

2 Un taux de chômage élevé en Dordogne, Charente-Maritime et Lot-et-Garonne

Taux de chômage par département au 2^e trimestre 2016 (données provisoires corrigées des variations saisonnières)

France métropolitaine : 9,6 %



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

En rythme annuel, le chômage baisse dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine (figure 3). Le recul est particulièrement significatif en Charente-Maritime et Dordogne (-0,7 point), ainsi qu'en Charente et Gironde (-0,5 point). La diminution est modeste dans les départements de Lot-et-Garonne et Corrèze (-0,1 point). Dans les autres départements, la baisse est comprise entre 0,3 et 0,4 point, proche ou égale à la moyenne régionale.

À l'échelon des zones d'emplois (définitions) de la Nouvelle-Aquitaine, trois territoires affichent des taux de chômage particulièrement bas (moins de 8 %) : les zones d'Ussel et Tulle à l'est, la zone d'Oloron-Sainte-Marie au sud et celles de Bressuire, Niort et Poitiers plus au nord. À l'inverse, les zones avec les plus forts taux de chômage de la région (autour de 11 %) sont situées sur une transversale allant de l'estuaire de la Gironde à Villeneuve-

sur-Lot et Sarlat-la-Canéda, ainsi que sur les zones littorales de La Teste et Dax. En matière d'évolution trimestrielle, les zones de Châtelleraut, Rochefort et La Rochelle enregistrent la plus forte baisse (-0,4 point). À l'inverse, les taux de chômage des zones de Sarlat-la-Canéda, Dax et Jonzac-Barbezieux-Saint-Hilaire s'orientent légèrement à la hausse (+0,1 point). ■

3 En Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage s'établit à 9,4 % au 2^e trimestre 2016

Taux de chômage trimestriel, en % (données provisoires corrigées des variations saisonnières)

	Taux de chômage			Variation (en point)	
	2 ^e trimestre 2015	1 ^{er} trimestre 2016	2 ^e trimestre 2016	trimestrielle	annuelle
Charente	10,2	9,9	9,7	-0,2	-0,5
Charente-Maritime	11,0	10,6	10,3	-0,3	-0,7
Deux-Sèvres	8,0	7,8	7,7	-0,1	-0,3
Vienne	8,6	8,4	8,3	-0,1	-0,3
Dordogne	11,0	10,6	10,3	-0,3	-0,7
Gironde	10,3	10,0	9,8	-0,2	-0,5
Landes	9,9	9,5	9,6	0,1	-0,3
Lot-et-Garonne	10,3	10,3	10,2	-0,1	-0,1
Pyrénées-Atlantiques	8,7	8,4	8,3	-0,1	-0,4
Corrèze	8,3	8,4	8,2	-0,2	-0,1
Creuse	9,8	9,6	9,4	-0,2	-0,4
Haute-Vienne	10,0	9,8	9,6	-0,2	-0,4
Nouvelle-Aquitaine	9,8	9,6	9,4	-0,2	-0,4
France métropolitaine	10,1	9,9	9,6	-0,3	-0,5

Source : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT

Définitions

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un **chômeur** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN : 2492-6957
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Régnier V., « L'emploi salarié marchand accélère au 2^e trimestre », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 15, octobre 2016
- Geindre C., Noury D., Régnier V., « Embellie de l'emploi, chômage en baisse au 2^e trimestre 2016 », *Insee Conjoncture Nouvelle-Aquitaine* n° 5, octobre 2016
- « Point de conjoncture : La conjoncture européenne résiste aux incertitudes politiques », *Insee Conjoncture*, octobre 2016

